

# FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Association

3 rue Père Chevrier

69007 LYON CEDEX 7

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Association

3 rue Père Chevrier

69007 LYON CEDEX 7

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

À l'assemblée générale de l'association Foyer Notre-Dame des Sans-abri

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Foyer Notre-Dame des Sans-abri relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d’émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d’administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l’association.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 10 mai 2022

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marie LE JELOUX

# **COMPTES ANNUELS**

Bilan

Compte de résultat

Annexe

*Bilan Actif*

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	357 408	295 763	61 645	80 684
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours	97 164		97 164	5 173
	Avances et acomptes				555
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	12 972 405		12 972 405	11 202 205
	Constructions	26 201 774	10 183 965	16 017 808	13 691 072
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 331 091	1 223 073	108 017	145 450
	Autres immobilisations corporelles	20 780 190	16 120 181	4 660 009	4 092 979
	Immobilisations corporelles en cours	559 409		559 409	1 543 299
	Avances et acomptes	51 105		51 105	
	<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>	422 500		422 500	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	45 750		45 750	44 750	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	5 769 749		5 769 749	7 243 788	
Prêts	2 040		2 040	3 466	
Autres immobilisations financières	96 394		96 394	129 694	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>68 686 979</b>	<b>27 822 983</b>	<b>40 863 995</b>	<b>38 183 114</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				7 388
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	454 806	69 946	384 860	75 633
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	5 136 792		5 136 792	4 844 780	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	11 198 750		11 198 750	6 711 095	
<b>DISPONIBILITES</b>	6 688 082		6 688 082	9 134 304	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	63 005		63 005	54 518
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>23 541 435</b>	<b>69 946</b>	<b>23 471 489</b>	<b>20 827 717</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>92 228 414</b>	<b>27 892 930</b>	<b>64 335 484</b>	<b>59 010 830</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			98 434	133 160	
(3) dont à plus d'un an					

*Bilan Passif*

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	36 972 683	36 972 683
	Fonds propres complémentaires	240 435	890 982
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	7 919 840	7 791 715	
Excédent ou déficit de l'exercice	5 089 811	(764 251)	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>50 222 769</b>	<b>44 891 128</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	2 014 560	1 216 473
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>2 014 560</b>	<b>1 216 473</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>52 237 329</b>	<b>46 107 602</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	402 500	
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	430 000	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	1 534 822	913 888
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>2 367 322</b>	<b>913 888</b>
Provisions	Provisions pour risques	238 854	382 574
	Provisions pour charges	522 010	731 568
	<b>Total des provisions</b>	<b>760 864</b>	<b>1 114 142</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 538 609	3 417 716
	Emprunts et dettes financières divers	69 218	50 514
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 736 248	1 400 311
	Dettes des legs ou donations	22 697	
	Dettes fiscales et sociales	1 686 410	1 627 545
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	26 282	37 072
Produits constatés d'avance	1 890 504	4 342 040	
	<b>Total des dettes</b>	<b>8 969 969</b>	<b>10 875 199</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>64 335 484</b>	<b>59 010 830</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	5 089 811,41	(764 251,27)
	(1) Dont à moins d'un an	5 637 680	7 711 442
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de Résultat

1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	2 748 084	1 527 358
	dont ventes de dons en nature	2 748 084	1 527 358
	Ventes de prestations de service	1 123 871	924 112
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	19 513 461	15 838 027
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	2 836 908	1 761 991
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	5 051 754	302 328
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	280 241	123 022
Utilisations des fonds dédiés		640 807	
Autres produits	582 378	175 039	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>32 136 696</b>	<b>21 292 684</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	12 405 044	9 484 196
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 227 414	968 274
	Salaires et traitements	9 029 316	7 710 186
	Charges sociales	2 934 584	2 593 733
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 868 611	1 384 697
	Dotation aux provisions	32 271	78 411
Reports en fonds dédiés	1 442 889	151 137	
Autres charges	102 402	99 956	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>29 042 531</b>	<b>22 470 590</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 094 165</b>	<b>(1 177 906)</b>	

# Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 094 165	(1 177 906)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		44 955
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	(14 578)	77 780
	Autres intérêts et produits assimilés	70 602	59 675
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		56 024	182 410
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	15 286	206 112
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		15 286	206 112
RESULTAT FINANCIER		40 738	(23 702)
RESULTAT COURANT avant impôts		3 134 903	(1 201 607)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	322 635	500 549
	Sur opérations en capital	2 262 244	5 400 320
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	145 423	
	Total des produits exceptionnels		2 730 301
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	211 180	273 546
	Sur opérations en capital	550 836	5 000 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 703	180 328
	Total des charges exceptionnelles		763 720
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 966 582	446 994
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		11 673	9 638
TOTAL DES PRODUITS		34 923 021	27 375 963
TOTAL DES CHARGES		29 833 210	28 140 214
EXCEDENT ou DEFICIT		5 089 811	(764 251)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		1 706 281	1 181 155
Prestations en nature			
Bénévolat		4 938 450	3 430 747
TOTAL		6 644 731	4 611 902
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		1 706 281	1 181 155
Prestations			
Personnel bénévole		4 938 450	3 430 747
TOTAL		6 644 731	4 611 902

**ANNEXE**

## *Annexe libre*

### **CER – COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES NOTE DE PRESENTATION**

#### CROD – COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination permet de reprendre l'ensemble des flux du compte de résultat et donc de refléter le modèle économique des entités qui font appel public à la générosité.

C'est une version analytique du compte de résultat par nature, présenté en liste, qui fait apparaître à la fois les données relatives à l'activité globale de l'entité et les ressources et emplois de la générosité publique.

Ce compte est complété par des informations relatives aux contributions volontaires en nature.

#### CER - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le CER permet de retracer les ressources et les emplois de la seule générosité du public.

L'article 432-18, alinéa 1er du règlement indique que, « à l'exception des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées non utilisées, les informations figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le compte de résultat par origine et destination ».

Le nouveau CER comporte une colonne « Exercice N-1 » permettant de comparer les flux de l'exercice à ceux du précédent. Il intègre à son pied le passage du « stock » d'ouverture au « stock » de clôture des ressources liées à la générosité du public non affectées et non consommées.

### **NOTE DE PRESENTATION**

#### 1-1 Définition de la GP

Les ressources issues la GP comprennent les dons manuels et legs qu'ils soient « dédiés » ou « non dédiés ». Les dons dédiés comprennent notamment les Arbres de la Solidarité.

La rubrique « Dons manuels » comprend également depuis 2019 - en application de la nouvelle réglementation comptable et conformément à l'article 432-4 - les produits reçus des ventes de dons en nature. On y trouve donc l'ensemble des recettes issues des activités solidaires de l'association.

#### 1-2 Autres ressources

On y détaille les subventions, la participation des usagers, les transferts de charges, les autres ressources d'exploitation, les ressources financières, et les ressources exceptionnelles, tout ceci hors mouvements de fonds dédiés et hors reprises de provisions.

## *Annexe libre*

### 1-3 Missions Sociales

Les missions sociales du FOYER comprennent à la fois les activités d'accueil & hébergement mais également d'insertion professionnelle.

Pour chacune de ces actions, les dépenses reportées comprennent :

- Les coûts directs : salaires, achats, prestations de sécurité, etc.
- Les coûts indirects : fonctions mutualisées (cuisine, entretien, maintenance), quote-part des amortissements liés aux locaux, et des frais de structure.

### 1-4 Frais de recherche de fonds

Les frais d'appel à la GP représentent les frais engagés pour les envois de mailings, pour les éditions de plaquettes, etc, ainsi que les salaires des 2 personnes concernées. Ils comprennent désormais également les frais de fonctionnement de nos activités solidaires dans la mesure où les recettes de ces dernières sont intégrées dans la GP.

Les charges liées à la recherche de subventions représentent principalement le salaire de la personne en charge des dossiers de subvention.

### 1-5 Frais de fonctionnement

Toutes les autres dépenses hors fonds dédiés et dotations aux provisions sont incluses dans cette ligne.

### 1-6 Utilisation des ressources de la GP

Méthode d'affectation de la GP :

- 1) La GP finance les frais de recherche de fonds.
- 2) La GP finance les missions sociales, sauf la part des missions sociales déjà financées par des subventions, ou par des financements « fléchés » (dons dédiés, participations des usagers, transferts de charges, dons IFI ...).
- 3) La GP finance une quote-part des frais de fonctionnement correspondant aux frais de siège (périmètre défini avec la DDETS : fonctions support directement liées à l'activité, hors communication, hors patrimoine).

# Compte de Résultat par Origine et Destination

1/2

		31/12/2021	31/12/2020
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	1.1 Cotisations sans contrepartie		
	1.2 Dons, legs et mécénat		
	- Dons manuels	2 836 908	1 761 991
	- Legs, donations et assurances-vie	5 051 754	302 328
	- Mécénat		
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 748 084	1 527 358
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2.1 Cotisations avec contrepartie		
	2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	4 492 574	7 182 430	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	19 513 461	15 838 027	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	280 240	123 022	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		640 807	
	Total des produits par origine	34 923 021	27 375 963
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES		
	1.1 Réalisées en France		
	- Actions réalisées par l'organisme	26 098 350	25 284 936
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
	1.2 Réalisées à l'étranger		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	924 786	1 169 000
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	73 440	72 000
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 204 127	1 182 000
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	77 946	271 503
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	11 673	9 638
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 442 888	151 137	
7 - VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES			
7.1 Autres produits liés à la générosité du public			
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public			
	Total des charges par destination	29 833 210	28 140 214
	EXCEDENT OU DEFICIT	5 089 811	(764 251)

*Compte de Résultat par Origine et Destination*

1/2

		31/12/2021		31/12/2020	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosi du public	12 mois	Dont générosi du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie				
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	2 836 908	2 836 908	1 761 991	1 761 991
	- Legs, donations et assurances-vie	5 051 754	5 051 754	302 328	302 328
	- Mécénat				
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 748 084	2 748 084	1 527 358	1 527 358
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	4 492 574		7 182 430		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	19 513 461		15 838 027		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	280 240	92 755	123 022	21 395	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS			640 807	640 807	
	Total des produits par origine	34 923 021	10 729 501	27 375 963	4 253 879
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	26 098 350	8 638 147	25 284 936	4 397 438
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	924 786	924 786	1 169 000	1 169 000
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	73 440		72 000	
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 204 127	398 547	1 182 000	205 568
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	77 946	25 799	271 503	47 219
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	11 673		9 638	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 442 888	620 934	151 137	151 137	
7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public					
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
	Total des charges par destination	29 833 210	10 608 213	28 140 214	5 970 362
	EXCEDENT OU DEFICIT	5 089 811	121 288	(764 251)	(1 716 483)

*Compte de Résultat par Origine et Destination*

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	Bénévolat	4 938 450	3 430 747
	Prestations en nature		
	Dons en nature	1 706 281	1 181 155
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Total des produits par origine		6 644 731	4 611 902
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
	Réalisées en France	6 644 731	4 611 902
	Réalisées à l'étranger		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
Total des charges par destination		6 644 731	4 611 902

*Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public*

1/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

	31/12/2021	31/12/2020		31/12/2021	31/12/2020
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois	12 mois	RESSOURCES PAR ORIGINE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	8 638 147	4 397 438	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	2 836 908	1 761 991
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	5 051 754	302 328
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 748 084	1 527 358
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	924 786	1 169 000			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	398 547	205 568			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>9 961 480</b>	<b>5 772 006</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>10 636 746</b>	<b>3 591 677</b>
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	25 799	47 219	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	92 755	21 395
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	620 934	151 137	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		640 807
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	121 288		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		(1 716 483)
<b>TOTAL</b>	<b>10 729 501</b>	<b>5 970 362</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 729 501</b>	<b>5 970 362</b>
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		(1 170 550)
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	121 288	(1 716 481)
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	(121 288)	975 041
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		(1 911 990)

*Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public*

2/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

	31/12/2021	31/12/2020		31/12/2021	31/12/2020
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	6 644 731	4 611 902	Bénévolat	4 938 450	3 430 747
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	1 706 281	1 181 155
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
<b>TOTAL</b>	<b>6 644 731</b>	<b>4 611 902</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 644 731</b>	<b>4 611 902</b>

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2021	31/12/2020
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	913 888	1 403 558
(-) Utilisation		640 807
(+) Report	620 934	151 137
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE	1 534 822	913 888

## *Evaluation des contributions volontaires en nature*

Répartition par nature de produits	31/12/2021	31/12/2020
Bénévolat Bénévolat	4 938 450	3 430 747
Prestations en nature	4 938 450	3 430 747
Dons en nature Dons en nature	1 706 281	1 181 155
	1 706 281	1 181 155
<b>Total</b>	<b>6 644 731</b>	<b>4 611 902</b>

Répartition par nature de charges	31/12/2021	31/12/2020
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...) Mise à disposition gratuite de biens et services	1 706 281	1 181 155
Prestations	1 706 281	1 181 155
Personnel bénévole Personnel bénévole	4 938 450	3 430 747
	4 938 450	3 430 747
<b>Total</b>	<b>6 644 731</b>	<b>4 611 902</b>

## *Règles et Méthodes Comptables*

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### **Elargissement du périmètre d'action du FOYER**

Ouverture de 250 places d'hébergement complémentaires et conventionnement de 13 ETP CDDI en supplément.

#### **Ouverture du nouveau site des Grandes Voisines**

Les travaux de réhabilitation de l'ancien hôpital Charial à Francheville en centre d'hébergement d'urgence se sont terminés en juin 2021.

La gestion du site a été confiée pour trois ans par la préfecture du Rhône au Foyer et à la Fondation Armée du Salut, avec le soutien de la Métropole. Les deux associations se partagent les locaux de l'ancien hôpital qui a pour vocation à être également un lieu de mixité sociale ouvert aux habitants des communes environnantes (tiers-lieux). Au total, 475 places sont créées dont 225 places sont gérées par le Foyer.

#### **Legs à caractère exceptionnel**

Les résultats du FOYER sont fortement impactés par la présence de plusieurs legs significatifs et inhabituels par rapport à son activité courante.

On identifie plus particulièrement un leg à caractère exceptionnel de l'ordre de 3 388k€ sur l'exercice 2021. Celui-ci a été enregistré en produit d'exploitation dans le compte 754301.

#### **Epidémie de Covid-19**

L'exercice 2021 est marquée par une nette reprise des activités du Foyer en matière d'accueil et d'insertion professionnelle. En parallèle, les activités administratives et de gestion ont pu reprendre en 2021 sous un format plus traditionnel.

Les conseils d'administration ont pu se tenir en présentiel à partir du mois de juin de même que l'Assemblée Générale (avec cependant un nombre réduit de personnes en présentiel).

Les recettes des Bric à Brac ont retrouvé un niveau d'activité pré crise, hormis quelques restrictions en matière de circulation et d'ouverture des commerces qui ont contraint LE FOYER à interrompre à nouveau ses activités solidaires et ce pour plusieurs semaines.

La grande vente des Bric à Brac a pu se dérouler normalement à l'Espace Double Mixte de la Doua en novembre 2021.

En termes de maîtrise du risque lié à l'épidémie Covid-19, l'association suit de très près l'évolution de cette pandémie afin de mettre en place toutes les actions appropriées pour, en priorité, protéger au mieux la santé de ses bénéficiaires, employés, bénévoles, et tous les tiers travaillant auprès du FOYER, mais aussi en réduire autant que possible les impacts économiques. A ce titre, le pilotage du suivi de la trésorerie et des charges a été renforcé.

#### **Evolution du patrimoine**

Acquisition d'un ténement immobilier place Wernert (Lyon 5e) pour 3 200k€ et cession d'un bail emphytéotique à Brignais pour 1 900k€

## *Règles et Méthodes Comptables*

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'Association : Foyer Notre Dame des Sans-Abri.

Le bilan de l'exercice présente un total de **64 335 484** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de **produits** de **34 923 021** euros et un total de **charges** de **29 833 210** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **5 089 811** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les notes des tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le **06/04/2022** par les dirigeants de l'Association.

#### **Règles générales**

Depuis l'exercice clos au 31/12/2020, le FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI applique les nouvelles dispositions applicables aux entités faisant appel public à la générosité du public, fixées dans le règlement comptable de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2018-06, qui abroge le règlement CRC n° 1999-01 du 16 février 1999, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Ce règlement dispose que les structures concernées incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels :

- un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 ;
- un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 ;
- et les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'Association FOYER NOTRE DAME DES SANS-ABRI également nommée FNDSA a été fondée en 1950 et déclarée à la Préfecture du Rhône le 24 Mai 1950, comme association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 et reconnue d'utilité publique par décret du 15 Mars 1957.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

## *Règles et Méthodes Comptables*

### **Changements de règles et méthodes comptables**

---

On note le changement de méthode suivant intervenu sur l'exercice :

#### **Indemnités de fin de carrière**

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifiée le 5-11-2021, l'association a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors l'association comptabilisait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 455 150 euros.

Le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) au 31/12/2020 en application de la méthode de calcul ANC 2021 est de 437 759 euros, pour un montant effectivement comptabilisé au 31/12/2020 de 679 588€.

La différence de méthode a été comptabilisée par le compte 110000 "Report à Nouveau" pour 241 829 euros.

## *Règles et Méthodes Comptables*

### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	1 à 3 ans
Constructions	20, 30 et 40 ans
Aménagements et installations	5 – 10 et 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une comparaison est effectuée en fin d'exercice par rapport à leur valeur d'utilité.

Une dépréciation est comptabilisée si cette valeur d'utilité est, à la date de clôture, inférieure à leur valeur d'acquisition.

### **Titres de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si le cours à la fin de l'exercice est inférieur au prix d'achat.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Comptabilisation des legs et donations**

Conformément aux dispositions applicables aux entités faisant appel public à la générosité du public, fixées dans le règlement comptable de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2018-06, le FOYER comptabilise les legs de la manière suivante :

- Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive.
- Les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :
  - dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres
  - dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres et destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres ou destinés à être conservés par l'association
  - dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens destinés à être cédés.

A la date d'acceptation, les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès
- des dettes grevant le bien transférées au bénéficiaire de la donation
- de toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur

Les dettes sont comptabilisés dans le compte "Dettes des legs ou donations".

## *Règles et Méthodes Comptables*

### **Produits et charges exceptionnels**

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'Association.

### **Autres postes**

---

- Stocks des Bric à Brac :  
Les vêtements et autres objets reçus des donateurs ne sont pas valorisés. S'agissant d'articles d'occasion, ils ne peuvent être estimés avec précision.
- Fonds dédiés :  
La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui à la date de la clôture de l'exercice n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « report en fonds dédiés ».  
Sont comptabilisés à la clôture de l'exercice, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :
  - Subventions d'exploitation
  - Contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif
  - Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances vie.
 Les fonds dédiés aux investissements proviennent de legs et seront affectés à des investissements futurs.  
Les fonds affectés à « Insertion Professionnelle » proviennent de l'opération « Les Arbres de la Solidarité ».
- Subventions d'investissement :  
Les subventions d'investissements sont reprises au fur et à mesure des amortissements des immobilisations rattachées.
- Contributions volontaires en nature :
  - Bénévolat : le temps offert par les nombreux bénévoles est valorisé et présenté dans les comptes annuels en pied de Compte de Résultat. Sur la base d'un recensement effectué par le FOYER représentant 115 ETP, le bénévolat est valorisé selon une approche du salaire annuel moyen chargé (hors CCDI).
  - Dons en nature : le FOYER enregistre les dons en nature sur la base de la valorisation effectuée par les tiers

### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, l'exercice 2022 s'avère peu impacté par cet événement par rapport à l'exercice précédent, avec un retour au niveau d'activité pré-crise.

*Immobilisations*

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	328 318		126 254			454 572
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>328 318</b>		<b>126 254</b>			<b>454 572</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	11 202 205		1 770 510		310	12 972 405
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	23 036 989		3 776 784		612 000	26 201 774
Instal technique, matériel outillage industriels	1 292 155		38 936			1 331 091
Instal., agencement, aménagement divers	18 173 324		1 218 091			19 391 415
Matériel de transport	511 881					511 881
Matériel de bureau, mobilier	733 036		143 858			876 893
Emballages récupérables et divers			422 500			422 500
Immobilisations corporelles en cours	1 543 299		411 470	1 395 359		559 409
Avances et acomptes			51 105			51 105
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>56 492 889</b>		<b>7 833 254</b>	<b>1 395 359</b>	<b>612 310</b>	<b>62 318 474</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	44 750		1 000			45 750
Autres titres immobilisés	7 243 788		25 961		1 500 000	5 769 749
Prêts et autres immobilisations financières	133 160		12 774		47 500	98 434
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>7 421 698</b>		<b>39 735</b>		<b>1 547 500</b>	<b>5 913 933</b>
<b>TOTAL</b>	<b>64 242 904</b>		<b>7 999 243</b>	<b>1 395 359</b>	<b>2 159 810</b>	<b>68 686 979</b>

*Amortissements*

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	241 906	53 857		295 763
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>241 906</b>	<b>53 857</b>		<b>295 763</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	9 345 917	899 521	61 473	10 183 965
Instal technique, matériel outillage industriels	1 146 705	76 368		1 223 073
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	423 971	27 515		451 487
Matériel de bureau, mobilier	532 556	138 693		671 248
Emballages récupérables et divers	14 368 735	628 711		14 997 446
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>25 817 885</b>	<b>1 770 809</b>	<b>61 473</b>	<b>27 527 220</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26 059 791</b>	<b>1 824 666</b>	<b>61 473</b>	<b>27 822 983</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							



*Annexe libre*VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT  
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**Valeurs mobilières de placement**

Livret CSL Associatis	3 716 200
Livret SG	6 837 814
Livret CIC	548 606
Livret BRA	10 113
Livret A Caisse Epargne	86 017
<b>Total</b>	<b>11 198 750</b>

**Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont reprises au fur et à mesure du plan d'amortissement des immobilisations qu'elles financent.

Subventions	Montant brut	QP de la subvention reprise	Subvention nette
REGION	415 889,00	15 332,00	400 557,00
GRAND LYON AGAPE	224 453,20	83 925,12	140 528,08
GRAND LYON HORTENSAS	248 059,00	228 630,22	19 428,78
ETAT VILLEFRANCHE	185 366,00	154 161,72	31 204,28
METROPOLE LYON	160 000,00	14 277,37	145 722,63
AMALLIA AGAPE	75 000,00	28 043,20	46 956,80
ETAT / DDT AGAPE	316 400,80	118 305,26	198 095,54
SUBV INVEST INKERMANN	896 000,00		896 000,00
LYON AGAPE	44 175,60	16 518,09	27 657,51
REGION / AGAPE	146 003,55	54 592,11	91 411,44
DIRECCTE	30 102,00	25 737,00	4 365,00
TRACABILITE	35 000,00	22 166,67	12 833,33
<b>TOTAL</b>	<b>2 776 449,15</b>	<b>761 688,76</b>	<b>2 014 760,39</b>

**Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables**

Le poste "Subvention investissement" compte 102640 a été reaffecté en report à nouveau pour 650 547.51 Euros.

## Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	2 040	2 040	
	Autres immobilisations financières	96 394	96 394	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	454 806	454 806	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	13 091	13 091	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 033	5 033	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 463 250	4 463 250	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	655 419	655 419	
Charges constatées d'avances	63 005	63 005		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>5 753 038</b>	<b>5 753 038</b>	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	3 538 609	206 321	389 409	2 942 880
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	69 218	69 218		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 736 248	1 736 248		
	Personnel et comptes rattachés	799 189	799 189		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	707 356	707 356		
	Impôts sur les bénéfices	11 673	11 673		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	168 192	168 192		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	48 979	48 979		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 257 826	4 257 826			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>11 337 291</b>	<b>8 005 002</b>	<b>389 409</b>	<b>2 942 880</b>
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	399 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	274 969			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Le poste "Produits Constatés d'avance" comprend 2 367 321.70€ de fonds dédiés et reportés.

## *Produits à recevoir (avec détail)*

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières		47 500	(47 500)	100,0
Autres créances clients	2 905	4 289	(1 384)	-32,27
Autres créances	5 074 185	4 801 681	272 504	5,68
<b>TOTAL</b>	<b>5 077 090</b>	<b>4 853 470</b>	<b>223 620</b>	<b>4,61</b>

### Détails :

Autres créances clients	
Factures à établir	2 904,80
<b>Sous-total</b>	<b>2 904,80</b>

Autres créances	
Avoirs à recevoir	13 220,00
Charges sociales	5 033,01
Subventions à recevoir	4 463 249,58
Produits à recevoir	562 682,18
Dons à recevoir	30 000,00
<b>Sous-total</b>	<b>5 074 184,77</b>

<b>TOTAL</b>	<b>5 077 089,57</b>
--------------	---------------------

## *Variation des Fonds Propres*

	Fds propres clôture 31/12/20	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/20
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant

Fonds propres sans droit de reprise	37 863 665					650 548		37 213 117
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité								
Autres réserves								
Report à nouveau	7 791 715	(764 251)		892 377				7 919 840
Excédent ou déficit de l'exercice	(764 251)	764 251		5 089 811				5 089 811
Situation nette	44 891 128			5 982 188		650 548		50 222 769
Dotations consommables								
Subventions d'investissement	1 216 473			911 889		113 802		2 014 560
Provisions réglementées								
TOTAL	46 107 602			6 894 077		764 349		52 237 329

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	382 574	1 703	145 423	238 854
	Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres	731 568	32 271	241 829	522 010
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 114 142</b>	<b>33 974</b>	<b>387 252</b>	<b>760 864</b>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	61 298	43 972	35 323	69 946
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>61 298</b>	<b>43 972</b>	<b>35 323</b>	<b>69 946</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 175 439</b>	<b>77 946</b>	<b>422 575</b>	<b>830 810</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			76 243 1 703	35 323 145 423	

## Annexe libre 2

### PROVISIONS FONDS DEDIES

#### Provisions

En application de la recommandation 2013-02 de l'ANC (autorité des normes comptables), une provision pour indemnité de départ à la retraite est évaluée et comptabilisée sur la base des dispositions de l'accord d'entreprise.

Les principaux paramètres de cette évaluation sont :

- Méthode : **ANC 2021**
- Taux annuel d'actualisation : 0.98%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité retenue : INSEE 2012-2014
- Augmentation moyenne annuelle des salaires : 1%
- Taux des charges sociales : 42%.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifiée le 5-11-2021, l'association a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors l'association comptabilisait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 455 150 euros.

Le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) au 31/12/2020 en application de la méthode de calcul ANC 2021 est de 437 759 euros, pour un montant effectivement comptabilisé au 31/12/2020 de 679 588€.

La différence de méthode a été comptabilisée par le compte 110000 "Report à Nouveau" pour 241 829 euros.  
La provision pour médaille de travail s'élève à 66 860€.

Les autres provisions pour risques et charges sont relatives aux différents litiges sociaux.

#### Fonds reportés liés aux legs et donations

Dans les fonds reportés liés aux legs figurent 402 500€ de legs immobiliers destinés à être vendus.

#### Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Donts fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 dern. ex.
Subvention d'exploitation		430 000				430 000	
Contributions financières autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	763 888					763 888	
Fonds affectés aux investissements	249 757					249 757	
Fonds dédiés arbres de la solidarité	493 039	155 389				648 428	
Fonds dédiés Divers	171 091	12 546				183 637	
Fonds dédiés travaux Inkermann		453 000				453 000	
<b>TOTAL</b>	<b>913 888</b>	<b>1 050 935</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 964 823</b>	<b>0</b>

#### Legs, donations et assurances-vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	468 012
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	4 583 743
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>Sous-total</b>	<b>5 051 755</b>
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	402 500
<b>Sous-total</b>	<b>402 500</b>

*Effectif moyen*

		31/12/2021	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		39
	Professions intermédiaires		151
	Employés		193
	Ouvriers		
	TOTAL		383

Selon effectif moyen du personnel en ETP. Dont 226 CDI, 17 CDD et 140 CDDI.

Il est précisé que le Président et les Administrateurs ne sont pas rémunérés.

**Rémunérations les plus élevées :**

Le montant des 3 plus importantes rémunérations brutes s'élève pour l'année à : 210 741€

Ce montant inclut des avantages en nature pour 0 €

Le montant des 5 plus importantes rémunérations brutes s'élève pour l'année à : 322 425€

*Charges à payer (avec détail)*

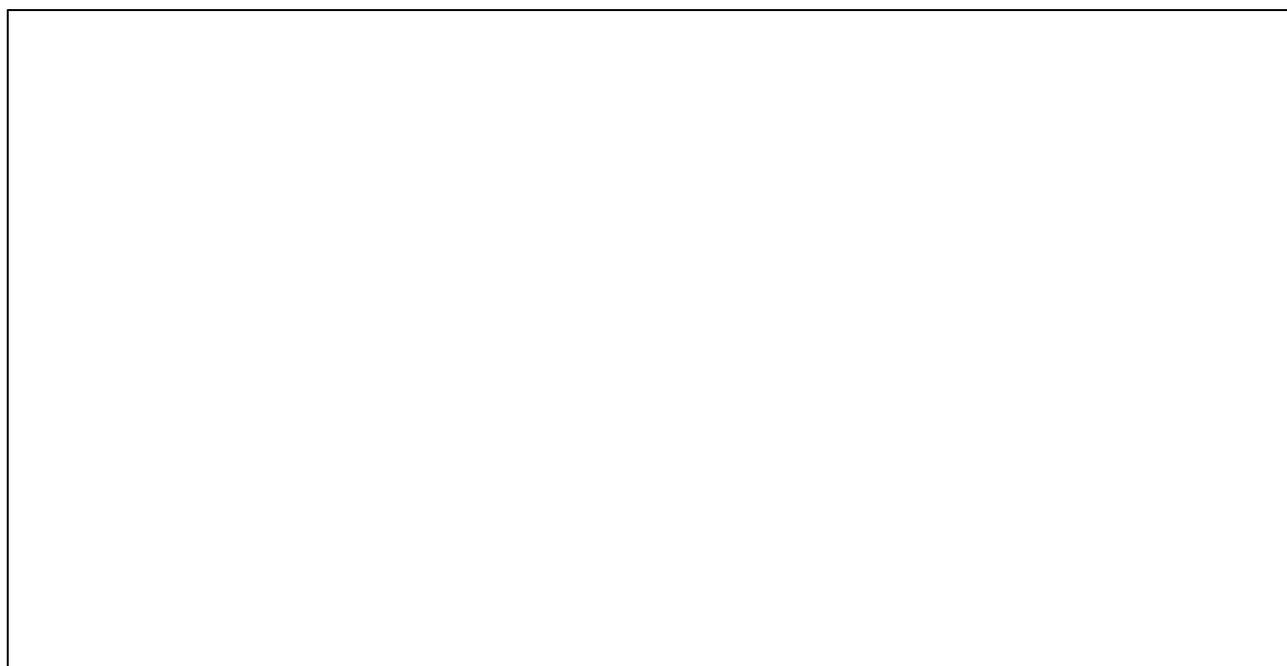
	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	289 616	222 243	67 373	30,32
Dettes fiscales et sociales	1 253 390	1 143 308	110 081	9,63
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>1 543 006</b>	<b>1 365 551</b>	<b>177 454</b>	<b>13,00</b>

**Détails :**

Fournisseurs et factures non parvenues :	289 616 €
Provision congés payés et primes :	773 391 €
Charges sociales sur congés à payer et primes :	314 765 €
Provision prime précarité :	18 670 €
Effort construction :	30 425 €
Unifaf - formation salariés :	109 752 €
Charges sociales diverses / Divers :	6 387 €
<b>Total :</b>	<b>1 543 006 €</b>

*Charges constatées d'avance (avec détail)*

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	63 005	54 518	8 487	15,57
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	63 005	54 518	8 487	15,57



*Produits constatés d'avance (avec détail)*

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	4 257 826	5 255 927	(998 101)	-18,99
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	4 257 826	5 255 927	(998 101)	-18,99

Le poste "Produits Constatés d'avance" comprend 2 367 321.70€ de fonds dédiés et reportés.

## *Ventilation du chiffre d'affaires*

		31/12/2021
<b>Chiffre d'affaires par secteur d'activité</b>		<b>3 871 954</b>
Ventes de marchandises		2 748 084
RECETTES BRIC A BRAC VAISE	1 406 630	
RECETTES BRIC A BRAC TOULON	114 464	
RECETTES BRIC A BRAC CROIX ROUSSE	207 569	
RECETTES BB DECINES	230 269	
RECETTES BRIC A BRAC OULLINS	235 940	
RECETTES BB VILLEFRANCHE	299 423	
RECETTES JOURNEES D'ENTRAIDE	253 789	
<b>Production vendue Services</b>		<b>1 123 871</b>
RECETTES ACTIVITES & SEJOURS F	679	
VENTE REPAS CUISINE	520	
RECETTES LES AMAZONES	1 360	
RECETTES TRI TEXTILES	72 144	
RECETTES ATELIER MENUISERIE	8 444	
RECETTES TRI OBJETS	61 263	
RECETTES ATLIERS VELO	44 436	
RECETTES CHRS E.PONS	1 325	
RECETTES ANIMATION FAMILLES 20	48 183	
APL LOGEMENT D'ABORD	55 760	
RECETTES CHARDONNIERE	65 023	
RECETTES DARDILLY	219 610	
RECETTES RUE SALA	16 815	
RECETTES BORDEAUX	28 147	
RECETTES ANTENNE CALUIRE	88 869	
RECETTES ANTENNE VILLEFRANCHE	17 185	
RECETTES VAULX-EN-VELIN	13 500	
RECETTES CHARDONNIERE - CHRS	101 878	
RECETTES CGR - CHRS	13 087	
RECETTES LA RENCONTRE	2 968	
RECETTES MAISON RODOLPHE	15 260	
APL CALUIRE	38 480	
APL - VILLEFRANCHE	8 269	
RECETTES RELAIS SOS	5 866	
RECETTES HORTENSIAS	101 216	
RECETTES 85 SG	17 557	
RECETTES AGAPE MAISON-RELAIS	51 334	
RECETTES LA CALADE VILLEFRANCH	23 042	
RECETTES CHRS E.PONS	1 652	
<b>Chiffre d'affaires par marché géographique</b>		<b>3 871 954</b>
Chiffre d'affaires FRANCE		3 871 954
RECETTES BRIC A BRAC VAISE	1 406 630	
RECETTES BRIC A BRAC TOULON	114 464	
RECETTES BRIC A BRAC CROIX ROUSSE	207 569	
RECETTES BB DECINES	230 269	
RECETTES BRIC A BRAC OULLINS	235 940	
RECETTES BB VILLEFRANCHE	299 423	
RECETTES JOURNEES D'ENTRAIDE	253 789	
RECETTES ACTIVITES & SEJOURS F	679	
VENTE REPAS CUISINE	520	

*Ventilation du chiffre d'affaires*

31/12/2021

RECETTES LES AMAZONES	1 360	
RECETTES TRI TEXTILES	72 144	
RECETTES ATELIER MENUISERIE	8 444	
RECETTES TRI OBJETS	61 263	
RECETTES ATLIERS VELO	44 436	
RECETTES CHRS E.PONS	1 325	
RECETTES ANIMATION FAMILLES 20	48 183	
APL LOGEMENT D'ABORD	55 760	
RECETTES CHARDONNIERE	65 023	
RECETTES DARDILLY	219 610	
RECETTES RUE SALA	16 815	
RECETTES BORDEAUX	28 147	
RECETTES ANTENNE CALUIRE	88 869	
RECETTES ANTENNE VILLEFRANCHE	17 185	
RECETTES VAULX-EN-VELIN	13 500	
RECETTES CHARDONNIERE - CHRS	101 878	
RECETTES CGR - CHRS	13 087	
RECETTES LA RENCONTRE	2 968	
RECETTES MAISON RODOLPHE	15 260	
APL CALUIRE	38 480	
APL - VILLEFRANCHE	8 269	
RECETTES RELAIS SOS	5 866	
RECETTES HORTENSIS	101 216	
RECETTES 85 SG	17 557	
RECETTES AGAPE MAISON-RELAIS	51 334	
RECETTES LA CALADE VILLEFRANCH	23 042	
RECETTES CHRS E.PONS	1 652	

## *Honoraires des Commissaires aux Comptes*

	31/12/2021	31/12/2020	%	%	31/12/2021	31/12/2020	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	23 618	22 680	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	23 618	22 680	00,0	00,0				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
<b>TOTAL</b>	<b>23 618</b>	<b>22 680</b>	<b>00,0</b>	<b>00,0</b>				

--	--

## *Produits et Charges exceptionnels*

		31/12/2021
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>2 730 301</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		322 635
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 017	
PDS EXCEPT EXERCICE ANTE	321 618	
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>		<b>2 262 244</b>
PRODUITS SUR CESSION D AC	1 900 000	
QUOTE-PART DES SUBVENTIONS	362 097	
REMBOURSEMENTS SINISTRES	146	
<b>Reprises sur provisions et transferts de charges</b>		<b>145 423</b>
REPRISE PROVISION RISQUES	145 423	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>763 720</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		211 180
PENALITES AMENDES	860	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	90 774	
CHARGES EXERCICE ANTERIEU	79 312	
CREANCES IRREC EXERCICES ANTERIEURS	40 234	
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b>		<b>550 836</b>
VALEUR NETTE DES ACTIFS C	550 836	
<b>Dotations excep. aux amortissements et aux provisions</b>		<b>1 703</b>
DOT PROV POUR RISQUES	1 703	
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>1 966 582</b>

# FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Association

3 rue Père Chevrier

69007 LYON CEDEX 7

---

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

---

## FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Association

3 rue Père Chevrier

69007 LYON CEDEX 7

---

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

---

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Lyon, le 10 mai 2022

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marie LE JELOUX